

FICHE FORMATION

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR MAINTENANCE DES VÉHICULES OPTION A : VOITURES PARTICULIÈRES

fiche RNCP : RNCP38367

PROFIL POUR CE DIPLOME

Public visé

Le contrat d'apprentissage s'adresse aux candidats âgés de 16 ans à 29 ans révolus.

L'âge peut être porté à 35 ans révolus si le candidat, dans un délai d'un an maximum après le précédent contrat d'apprentissage :

- signe un nouveau contrat pour accéder à un niveau de diplôme supérieur à celui déjà obtenu ;
- ou -a vu son contrat précédent rompu pour des raisons indépendantes de sa volonté ou pour inaptitude physique et temporaire.

Il n'y a pas d'âge maximum pour signer un contrat d'apprentissage si le candidat :

- dispose d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) ;
- ou -est inscrit en tant que sportif de haut niveau ;
- ou -envisage de créer ou de reprendre une entreprise supposant l'obtention de ce diplôme.

Prérequis

Ce Diplôme est accessible aux titulaires du Baccalauréat Professionnel Maintenance des Véhicules Option A : Voitures Particulières, Baccalauréat Technologique STI2D ou filière scientifique.

Modalités et délais d'accès

Le positionnement sur cette formation se fait à partir de janvier via la plateforme Parcoursup.

Il peut également se faire directement auprès de l'Institut selon le processus suivant :

- Dossier de candidature :
 - auprès du secrétariat apprentissage de l'Institut Nicolas Barré ;
- ou -à partir du site internet de l'Institut (www.institutnicolasbarre.fr) cliquer sur **Ypareo** puis sur Espace candidature.

Rendez-vous individuel après complétude du dossier de candidature.

Validation de la candidature dans les 15 jours suivant le rendez-vous individuel, l'inscription est définitive lorsque le candidat a trouvé son entreprise d'accueil. *Le candidat peut être accompagné dans la recherche de son entreprise d'accueil sur simple demande.*

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Effectuer un diagnostic complexe.

Réaliser les opérations de maintenance et de réparation complexes.

Organiser la maintenance.

Assurer la relation client.

PERSPECTIVES POST-FORMATION

Suite de parcours : Licence Professionnelle Organisation Management des Services Auto, Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles en Ingénieries Industrielles, Diplôme d'État d'Expert Automobiles.

Débouchés : Chef d'équipe atelier / Conseiller client après-vente, Contremaître d'atelier / Gestionnaire d'atelier, Chef d'équipe atelier / Réceptionnaire après-vente, Chef d'équipe préparation-livraison, Chef d'équipe atelier démontage recyclage automobile, Adjoint au responsable de station(s) service / Chef de station-service.

Passerelles/Équivalences : l'obtention d'un Brevet de Technicien Supérieur permet au titulaire de demander une dispense de matière lorsqu'il se présente à un autre Brevet de Technicien Supérieur.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Moyens et méthodes pédagogiques

La formation se déroule dans le cadre d'un contrat d'apprentissage selon un calendrier d'alternance.

L'équipe pédagogique, composée de formateurs experts, s'appuie sur un référentiel de formation et un guide d'animation détaillé.

Un formateur coordinateur est désigné, il accompagne et assure le suivi du stagiaire lors de sa présence au centre et également lors des visites en entreprise. Il veille au bon déroulement du suivi pédagogique. *(la liste des formateurs peut être communiquée sur demande auprès de l'Institut)*

Des ressources sont mises à disposition des stagiaires (plateaux techniques, outillage, véhicules pédagogiques, appareils de mesures et de diagnostic, ...).

Rythme de l'alternance : 2 semaines en entreprise, 2 semaines en centre de formation.

Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de formation et examens ponctuels en fin de formation.

Nombre de participants

6 à 24 stagiaires.

Durée de la formation

24 mois ; 1350 heures.

Programme

Bloc de compétences n° 1 : Analyse des systèmes et contrôle des performances

- Décrire le fonctionnement d'un système
- Identifier les grandeurs d'entrée/ sortie d'un système
- Caractériser les performances d'un système

Bloc de compétences n° 2 : Gestion d'une intervention - Relation client

- Proposer des solutions économiquement adaptées
- Appliquer les mesures de prévention adaptées
- Accompagner techniquement les collaborateurs
- Appliquer la relation service client (y compris en anglais)

Bloc de compétences n° 3 : Intervention sur véhicule

- Valider le dysfonctionnement
- Émettre les hypothèses liées aux symptômes
- Déterminer les éléments défectueux
- Organiser l'intervention
- Remettre en conformité, régler, paramétrer
- Valider la qualité de l'intervention

Bloc de compétences n° 4 : Connaissances de l'entreprise

- Gérer les équipements nécessaires aux interventions
- Planifier et gérer les interventions
- Échanger avec des professionnels en interne et en externe

Bloc de compétences n° 5 : Mesures et analyse

Effectuer des mesures, des essais
Collecter les données techniques

Bloc de compétences n° 6 : Culture générale et expression

Rendre compte d'une culture acquise en cours de formation
Apprécier un message ou une situation
Communiquer par écrit ou oralement
Appréhender un message
Réaliser un message

Bloc de compétences n° 7 : Langue vivante étrangère (Anglais)

Niveau B2 du CECRL pour les activités langagières suivantes :
Compréhension de documents écrits
Production et interactions écrites
Production orale en continu
Interaction orale

Bloc de compétences n° 8 : Mathématiques

Fonctions d'une variable réelle
Calcul Intégral
Équations différentielles
Statistiques descriptives
Probabilités
Statistique inférentielle
Configurations géométriques
Calcul vectoriel

Bloc de compétences n° 9 : Sciences Physiques et Chimiques

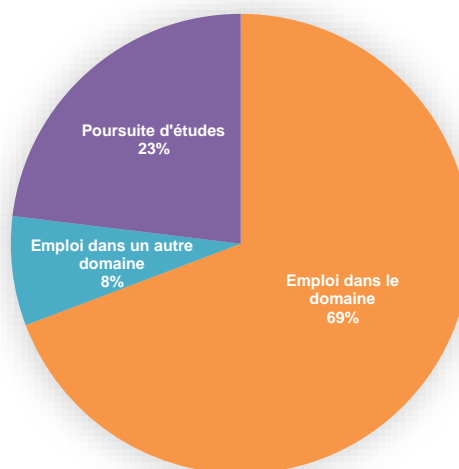
Le signal et son analyse
Le système et ses performances
La mesure des grandeurs physiques et leurs environnements
La compatibilité électromagnétique
L'énergie thermique et ses transferts
Convertisseurs statiques
La matière, ses états et ses réactions d'oxydation et de réduction
Convertisseurs électromécaniques

Validation

Brevet de Technicien Supérieur Maintenance des Véhicules Option A : Voitures Particulières délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (*date d'enregistrement : 9 juin 2018*).

En cas d'échec, les candidats qui souhaitent repasser ce Brevet de Technicien Supérieur peuvent demander, pour les blocs de compétences dont la note est égale ou supérieure à 10 sur 20, à bénéficier de la conservation de celles-ci pendant les cinq sessions qui suivent leur présentation à l'examen initial.

Résultats de la dernière session de formation (juin 2024)



Les + de la formation (plus-value)

- # Lycée des métiers de l'Automobile
- # Membre du réseau des CFA Pilotes de l'ANFA (Association Nationale pour la Formation Automobile)
- # Réseau important d'entreprises partenaires
- # Plateaux techniques récents
- # Formateurs issus du milieu professionnel

Tarifs de la formation

Tarif annuel de la formation = 9 447 €

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :

- Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap) ;
- Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé ;
- Article L6211-1 : « la formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. » ;
- Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Accessibilité handicap

Les locaux de l'Institut sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Adaptation pédagogique possible pour les personnes handicapées, tutorée par la référente handicap de la structure.

Référente handicap de l'UFA Nicolas Barré : Marie BLANCHARD.

Dates de la formation

Le contrat d'alternance peut débuter dès le 1^{er} juillet 2025.

Rentrée de la période de formation en centre en septembre 2025.

Lieu(x) de la formation

Sur le site d'Armentières.

Contact(s)

Fabien DELEPLANQUE, Directeur Adjoint.